

# **LETTE OUVERTE**

## **Court Séjour Gériatrique et Hôpital De Jour Gériatrique**

Suite à l'annulation du CSE et en réponse au courrier du Directeur du 3 octobre

À Monsieur le Président du CSE,  
Aux Elus du Personnel,  
Mesdames et Messieurs,

Le 3 juillet dernier nous apprenions par note de service la fusion des unités Court Séjour Gériatrique (CSG) et Médecine Aiguë Gériatrique (MAG). Cette fusion étant la conséquence de la fermeture de 17 lits de MAG. Cela entraînant de fait le déménagement de l'Hôpital De Jour Gériatrique (initialement situé au sein même du CSG) dans des bureaux administratifs reconvertis en chambres, au premier étage, sans accès aux fluides pourtant nécessaires à la sécurité des soins.

Nous souhaitons rappeler qu'en décembre 2023 nous étions opposés à la fermeture des 13 lits de Soins de Suite et de Réadaptation B, remplacés seulement en partie par cet hôpital de jour gériatrique. Malgré notre opposition à ces fermetures de lits d'hospitalisation complète, nous avons contribué à la construction de cet hôpital de jour, bien au-delà de ce qui nous incombait normalement.

Nous tenons à rappeler que cet hôpital de jour a pour vocation d'éviter des hospitalisations, des passages aux urgences, qu'il donne un accès aux soins aux personnes les plus fragiles de ce département. Nous accueillons des personnes dépendantes qui bénéficient de bilans complets (bilan sang, examens, avis de médecins spécialistes...) tout en recevant les soins essentiels à leur dignité (soins corporels, aide au repas...), qu'ils viennent du domicile ou des EHPAD.

**Tous ces arguments vous les connaissez, la direction y a fait largement référence dans la presse locale, sur les réseaux sociaux et en interne.**

Pourtant, nous occupons toujours des locaux inadaptés même s'ils sont dotés d'accès aux fluides. Nous avons un service morcelé, un poste de soins excentré des chambres et un secrétariat éloigné de tout. Comble, les chambres se situent au sein d'une autre unité de soins qui sert actuellement d'unité de débordement.

Cette désorganisation massive, tout comme la surveillance accrue de notre activité et les multiples questionnements auxquels nous avons été soumis pendant plusieurs semaines (et ce bien avant la décision de fusionner la MAG et le CSG), posent la question du devenir de cet hôpital de jour.

**La corrélation de tous ces éléments interroge légitimement. Que souhaite réellement la direction, la fermeture ?**

Nous réitérons notre souhait d'occuper les locaux du 2<sup>e</sup> étage, demande à laquelle la direction n'a jamais répondu et qui semble évoquer un refus. Cela permettrait la réunion de la gériatrie au même étage, ce qui facilitera le travail de tous. Ces arguments ont déjà été largement soumis et sont plus que légitimes.

Il est impensable que des unités de soins entières, fermées antérieurement, soient remplies de bureaux et servent de dépôt, c'est le cas au 2<sup>e</sup> étage.

S'agissant de la fusion de la MAG et du CSG, il a été prétendu que cela ne méritait pas la tenue d'un CSE exceptionnel. Pourtant c'est bien toute l'organisation, les effectifs, l'équipe qui ont été modifiés, sans aucune discussion. Une réunion de service a été demandée et refusée pour l'instant.

Pour les aides-soignantes (AS) de jour, nous sommes passés d'un ratio de 2,4 patients, à 3,57 actuellement quand il y a une AS de journée, et de 4,16 quand il n'y a pas d'AS de journée. Alors qu'avant nous avions 2 AS pour 12 patients, c'est désormais 2 pour 25 patients. L'effectif infirmier de jour n'a pas changé avec le strict minimum.

S'agissant de la nuit, c'est pire puisque nous avons un binôme pour 12 et maintenant un binôme pour 25 patients.

**Nous demandons que les effectifs aide-soignant et infirmier soient revus à la hausse, de jour comme de nuit. La médecine aiguë gériatrique était dotée d'un infirmier supplémentaire de journée qui a été supprimé avec cette fusion.**

Nous vous rappelons que nous accueillons des personnes en soins palliatifs (6 lits) qui nécessitent une prise en charge particulière avec des soins au plus près des besoins et demandes diverses. De plus, n'étant plus que la seule unité de médecine gériatrique, nous accueillons les patients les plus compliqués et les plus dépendants dont certains ont de gros troubles du comportement.

**D'ailleurs, l'unité de soins palliatifs fraîchement créée (à la suite de la suppression de 6 lits de l'Unité Post Urgence) dispose d'un binôme AS/IDE pour 6 patients.**

Actuellement, nous avons un « sur-effectif » artificiel sur nos plannings, pourtant nous nous heurtons au refus de renforcer l'équipe. On nous impose une polyvalence **hautement nuisible** aux patients et aux agents (urgences, ehpad, chirurgie, gastro...). Des infirmières font office d'aides-soignantes, des récupérations de dernière minute sont données.

Les jeunes diplômées infirmières en font elles aussi les frais, resteront-elles ?

Nous ajoutons que ces restructurations se sont accompagnées d'un changement de cadre et de cadre supérieur avec en prime des changements de doctrine et d'usage sur certains sujets, comme la pose des congés annuels.

Face à tous ces constats, nous demandons que la direction accède à nos demandes, soit :

- Le renforcement des effectifs AS de jour et de nuit, la mise en place d'une infirmière supplémentaire, du lundi au dimanche, avec **CONCERTATION** de l'équipe pour l'organisation
- L'emménagement de l'HDJ au 2<sup>e</sup> étage
- L'arrêt immédiat de la polyvalence

**A ce jour, nous sommes toujours en grève. Aucun dialogue n'a été établi avec la direction malgré nos demandes.**

**L'adhésion du personnel ne pourra passer que par une réponse à ces justes droits, c'est-à-dire ceux d'avoir les moyens nécessaires à la tâche qui nous incombe, prendre soin.**

Nous demandons que cette lettre ouverte soit diffusée largement, notamment suite à l'annulation du CSE et au courrier du Directeur en date du 3 octobre.

Nous remercions les élus du personnel.

A Bourges, le 3 octobre 2024

L'équipe du CSG et HDJ Gériatrique